

## ALLEMAND

### ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

**Laurnet DEDRYVÈRE, Élisabeth Goudin**

Coefficient : 3 ; durée 6 heures

Cette année, 51 copies ont été corrigées. On constate donc depuis plusieurs années une relative stabilité du nombre de candidates et candidats optant pour l'allemand à l'écrit, avec une légère fluctuation autour de la barre des cinquante.

Les notes s'échelonnent de 01 à 19/20. La moyenne s'élève à 09,02/20, la médiane à 9,5/20. 17 copies (33,33%) ont obtenu une note inférieure ou égale à 05/20 ; 12 copies (23,53%) une note comprise entre 5,5 et 10/20 ; 14 copies (27,45%) une note comprise entre 10,5 et 15/20 ; enfin, 8 copies (15,69%) ont obtenu une note strictement supérieure à 15/20. L'écart-type est de 5,39.

Ces quelques chiffres montrent que le jury a couvert tout l'éventail de la notation. Un nombre relativement important de copies étaient bonnes, voire excellentes et ont été récompensées par des notes élevées. À l'inverse, un tiers des travaux rendus présentait malheureusement de sérieuses lacunes dans la maîtrise grammaticale et/ou dans l'analyse et dans l'expression. Elles ont logiquement obtenu les notes les plus faibles. L'épreuve écrite d'allemand possédait donc cette année un fort pouvoir discriminant.

Avant de revenir sur le sujet de la session 2022 et ses attentes le concernant, le jury voudrait expliquer rapidement ses critères d'évaluation. La correction grammaticale constitue naturellement un critère d'évaluation important, mais le jury prête une attention prioritaire à la capacité des candidates et candidats de développer une argumentation fine et nuancée, à la variété et à la précision du lexique, à la cohérence et à la rigueur de la démonstration. Les membres du jury sont parfaitement conscients qu'une proportion importante des candidates et candidats qui choisissent l'allemand à l'écrit ne se destineront pas forcément à des études d'allemand. Des erreurs grammaticales ponctuelles ne sont pas un obstacle à l'obtention d'une note élevée, voire très bonne, à condition qu'elles n'entravent pas l'intelligibilité et la fluidité du propos et n'altèrent pas le fil de la démonstration. Il convient néanmoins de ne pas se tromper de façon récurrente sur le genre et le pluriel des substantifs les plus courants, surtout quand le mot allemand et son équivalent français ont des genres différents dans leur langue respective (**das** Leben, etc.) Nous invitons également les candidats et candidates à veiller à bien placer le verbe conjugué dans la phrase, parce que ce type d'erreur syntaxique peut considérablement entraver l'intelligibilité du texte produit.

Le dossier proposé cette année portait sur le commerce extérieur de l'Allemagne, sur ses approvisionnements en matières premières et en produits manufacturés et sur les débouchés de son industrie. Le hasard du calendrier fait que le sujet a été constitué avant le début de la guerre de conquête lancée par la Russie contre l'Ukraine. Il est évident qu'il prend une coloration particulière à la lumière de ces nouveaux événements. En particulier, la question de l'approvisionnement en gaz russe et de l'indépendance énergétique de l'Allemagne – et de l'Europe ! – est devenue encore plus sensible qu'auparavant. Il était bienvenu, voire indispensable, d'intégrer ces éléments d'actualité dans l'analyse et le commentaire des documents proposés. Toutefois, certaines copies donnaient le sentiment de restituer un discours appris en cours et préparé à l'avance, sans le rattacher suffisamment au contenu des

documents sélectionnés. Il est parfaitement compréhensible que les enseignants et enseignantes aient axé leurs cours de préparation sur l'actualité, mais les candidats et candidates doivent veiller à répondre précisément à la question posée, sans chercher à trop se rattacher à un discours préparé à l'avance.

Le dossier était composé de cinq textes et d'un ensemble de graphiques, qui étaient présentés de manière chronologique. Le premier était un poème de l'écrivain Hoffmann von Fallersleben, un chant à la gloire du *Zollverein* allemand ; le second un extrait du célèbre discours prononcé par le chancelier Bernhard von Bülow en 1897, dans lequel il réclame pour l'Allemagne « la place au soleil » qui lui revient, c'est-à-dire des possessions coloniales et des débouchés ultramarins pour l'industrie allemande. Le troisième texte, rendu célèbre entre autres par les analyses de l'historien Fritz Fischer sur les causes de la Première Guerre mondiale et sur les continuités de la politique expansionniste allemande entre le Reich wilhelminien et l'Allemagne hitlérienne, est extrait du « programme de septembre » 1914, dans lequel le chancelier Theobald von Bethmann Hollweg expose les buts de guerre allemand (les thèses de Fischer, contestées, ont donné lieu à une vive controverse). Le texte suivant était tiré d'un discours prononcé par Helmut Schmidt au congrès du SPD en 2011 : l'ancien chancelier montre l'importance de la construction européenne pour la prospérité allemande et met en garde contre une politique de puissance et contre un égoïsme national dans son pays. Le cinquième et dernier texte est tiré d'un article publié en 2022 dans le grand journal *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Patrick Welter y adopte le point de vue du libéralisme économique classique ; il met en garde contre la tentation de rapatrier en Allemagne et en Europe les chaînes de production des produits jugés stratégiques, et qualifie cette politique de contreproductive. Enfin, les graphiques qui referment le dossier mettent en évidence les principaux partenaires commerciaux de l'Allemagne fédérale.

À travers les divers documents qui constituent ce dossier, un thème se dégage : le commerce extérieur de l'Allemagne, sa place dans l'émergence et le développement d'un sentiment national allemand depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ; le rôle qu'il a joué dans la politique extérieure de l'Allemagne, entre expansionnisme et intégration régionale.

Rappelons ici quelques principes méthodologiques. Le commentaire doit être construit sur le modèle d'une petite dissertation. Après avoir présenté rapidement les divers documents et explicité leur thématique commune, il convient de discuter cette dernière afin de proposer une problématique générale. L'introduction se clôt par l'annonce du plan du commentaire. Chacune de ses parties aborde ensuite un aspect particulier de la question soulevée. Enfin, la conclusion récapitule les idées principales du développement.

Le jury n'avait pas d'attente préconçue en matière de problématique ou de plan. Plusieurs questions alternatives étaient possibles au regard du dossier proposé : dans quelle mesure le commerce extérieur a-t-il été un enjeu de puissance dans la politique extérieure allemande sur la longue durée, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours ? Quelle place le commerce a-t-il occupée dans la construction de la nation allemande, de l'âge des États nations à celle de la globalisation et de l'intégration supranationale (dans le cadre de l'Union Européenne, notamment) ? Dans quelle mesure le commerce extérieur, facteur de concurrence et de confrontation entre puissances, peut-il aussi faciliter le rapprochement avec les autres puissances régionales ? Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres problématiques pouvaient être envisagées, à condition d'être suffisamment étayées par des références aux divers documents.

Dans l'ensemble, les candidats et candidates connaissaient bien les attentes méthodologiques du jury. Pourtant, à l'exception des meilleures copies, le respect de ces règles était purement formel : une problématique était certes identifiable, formulée sous la

forme d'une question, mais elle restait purement superficielle, soit beaucoup trop générale au regard des documents proposés (par exemple : « L'Allemagne est-elle une puissance industrielle ? », « quelle est la place du commerce extérieur dans l'économie allemande ? »), soit sans lien suffisamment explicite avec le dossier. Il faut accorder un soin particulier à la conception et à la formulation de la problématique, car c'est elle qui donne un fil conducteur et une cohérence au commentaire, malgré la diversité des documents proposés.

En ce qui concerne la construction du commentaire, le jury n'avait pas non plus d'attente préétablie. La rédaction doit être composée de plusieurs parties (généralement trois, mais il est possible de réduire ce chiffre à deux ou de le porter à quatre). Dans la mesure du possible, il est recommandé de ne pas se concentrer sur un document unique à l'intérieur d'une même partie, mais de confronter les diverses sources à l'intérieur de chacune des parties et de faire dialoguer plusieurs documents du dossier.

Voici un plan possible (qui n'exclut cependant pas d'autres constructions possibles) :

1. Le commerce international, facteur de cristallisation du sentiment national, puis d'exacerbation du nationalisme (documents 1, 2 et 3) ;
2. L'apaisement des conflits par l'intégration économique et la supranationalité (documents 4, 5, et 6) ;
3. Nouveaux périls liés à la mondialisation et à la complexité des chaînes d'approvisionnement (documents 5 et 6).

Enfin, les membres du jury souhaitent mettre en garde les candidates et candidats contre les jugements péremptoires et hâtifs. Certains sujets abordés par les documents du dossier peuvent être politiquement sensibles. Nous n'avons nullement l'intention de sanctionner *a priori* des analyses qui ne seraient pas conformes aux nôtres ou de créer un délit d'opinion, mais il convient de motiver ses analyses de manière rigoureuse, particulièrement quand elles revêtent un caractère polémique. Affirmer par exemple au détour d'une phrase, comme si c'était une évidence, que l'Union Européenne sert les intérêts économiques exclusifs de l'Allemagne, avant de passer tout de suite à une autre idée, nous paraît particulièrement dommageable. Cela ne témoigne pas d'une grande capacité d'analyse. A l'inverse, nous avons valorisé les copies qui présentaient des développements bien argumentés, nuancés et rigoureux.